Commune de Chamousset

Plan Local d'Urbanisme

Approuvé par le conseil municipal du 22 novembre 2017

- Modification simplifiée n°2 approuvée le 08 avril 2024

4.1 plan général

terre d'urbanisme

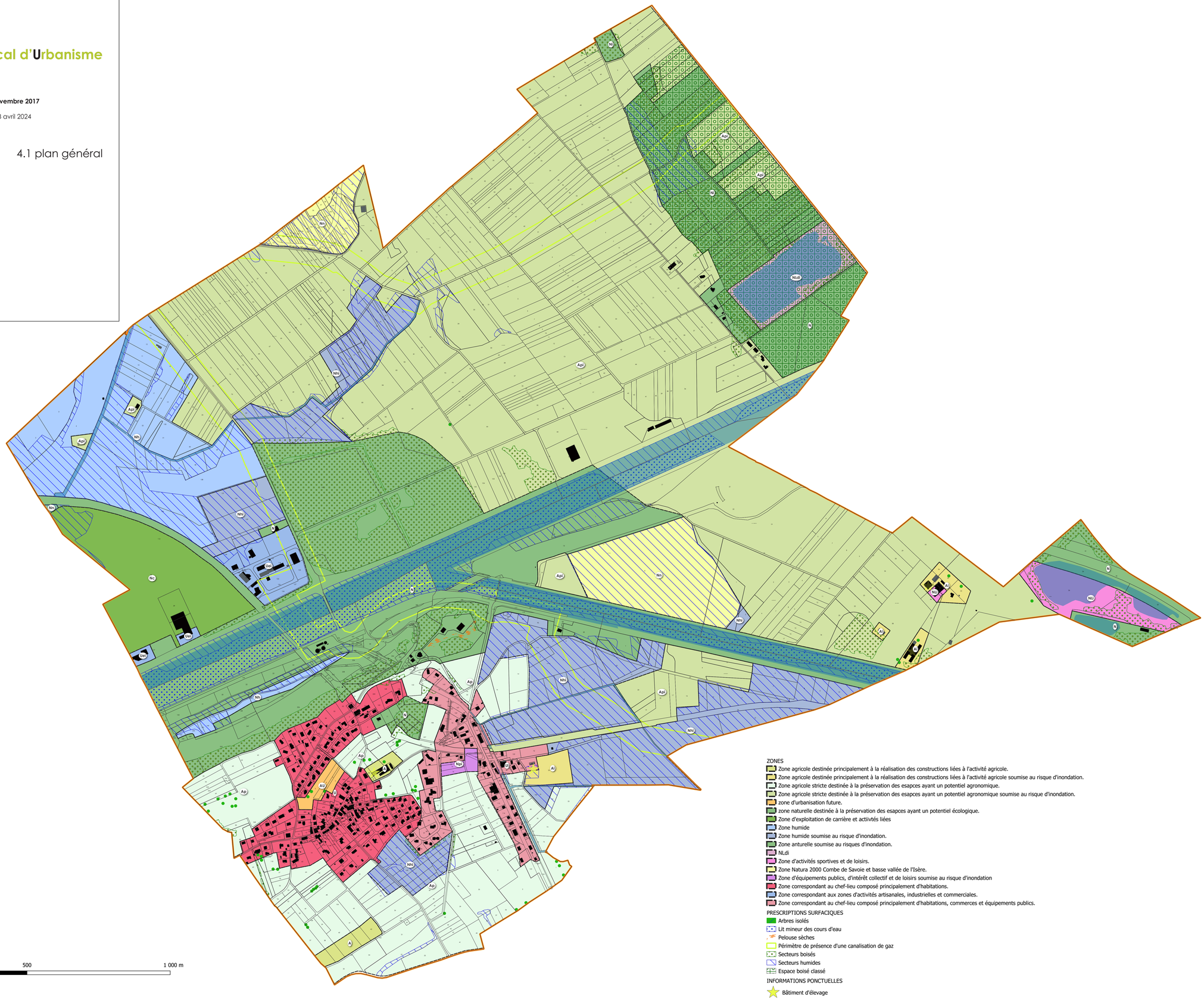

ZONES

- Zone agricole destinée principalement à la réalisation des constructions liées à l'activité agricole.
- Zone agricole destinée principalement à la réalisation des constructions liées à l'activité agricole soumise au risque d'inondation.
- Zone agricole stricte destinée à la préservation des esapces ayant un potentiel agronomique.
- Zone agricole stricte destinée à la préservation des esapces ayant un potentiel agronomique soumise au risque d'inondation.
- zone d'urbanisation future.
- zone naturelle destinée à la préservation des esapces ayant un potentiel écologique.
- Zone d'exploitation de carrière et activtés liées
- Zone humide
- Zone humide soumise au risque d'inondation.
- Zone anturelle soumise au risques d'inondation.
- NLdi
- Zone d'activités sportives et de loisirs.
- Zone Natura 2000 Combe de Savoie et basse vallée de l'Isère.
- Zone d'équipements publics, d'intérêt collectif et de loisirs soumise au risque d'inondation
- Zone correspondant au chef-lieu composé principalement d'habitations.
- Zone correspondant aux zones d'activités artisanales, industrielles et commerciales.
- Zone correspondant au chef-lieu composé principalement d'habitations, commerces et équipements publics.

PRESCRIPTIONS SURFACIQUES

- Arbres isolés
- Lit mineur des cours d'eau
- Pelouse sèches
- Périmètre de présence d'une canalisation de gaz
- Secteurs boisés
- Secteurs humides
- Espace boisé classé

INFORMATIONS PONCTUELLES

- Bâtiment d'élevage